

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCES D'ARTISTES LA BOX 2019-2020

LA RESIDENCE

Chaque année depuis 1991, l'École nationale supérieure d'art de Bourges reçoit de jeunes artistes en résidence, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire et du Conseil Régional du Centre-Val de Loire. Ces résidences ont pour but de permettre à de jeunes artistes français ou étrangers de réaliser un projet de recherche personnelle en lien avec l'école, ses enseignements, ses étudiants ou tout autre partenaire extérieur.

Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Fonds Régional d'Art Contemporain Centre-Val de Loire, du directeur de l'Ensa, de trois enseignants de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

LES CONDITIONS FINANCIERES

Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire.

Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3000 euros, d'un budget de 2000 euros maximum de production et de 2000 euros maximum d'édition.

LES MODALITES

Une fois le dossier sélectionné, le projet de recherche et ses implications budgétaires sont remis à Chloé Nicolas un mois avant le début du séjour. Une réunion de validation se tient à l'arrivée du(de la) résident(e) et donne lieu à une convention entre lui(elle) et l'école.

Le(la) résident(e) s'engage à présenter son travail sous forme de conférence au début de son séjour et à mettre en œuvre un projet de workshop avec les étudiants de l'école.

Il(elle) travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et plus particulièrement avec l'équipe permanente de La Box : Véronique Fréjabue (responsable des résidences), Chloé Nicolas (responsable de La Box), Jessie Morin (responsable de la régie), Edwige Bélair (assistante de régie)

Le(la) résident(e) est logé(e) dans un atelier d'artiste, au sein même de l'Ensa, d'une superficie de 100 m² et équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine.

**La résidence de La Box est ouverte aux artistes
de moins de 40 ans**

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier peut être rédigé soit en français soit en anglais.

Il doit comporter les éléments ci-dessous :

- la fiche d'inscription complétée ;
- un C.V. ;
- un texte de présentation de la démarche artistique (3500 signes maximum) ;
- un texte de présentation du projet de résidence (3500 signes maximum) ;
- 20 visuels légendés et commentés ;
- 2 articles ou textes concernant le travail artistique (écrits par l'artiste ou une tierce personne).

Ce dossier ne doit faire l'objet que d'un seul document PDF.

Date d'envoi : avant le 1er avril 2019

Adresse : residencesartisteslabox@ensa-bourges.fr

LES DOSSIERS NE RESPECTANT PAS LE FORMAT DEMANDÉ NE SERONT PAS EXAMINÉS



FICHE DE CANDIDATURE
RÉSIDENCES LA BOIX
2019 2020

Nom Prénom

Date de naissance Adresse e-mail

Adresse

Code postal Ville

Tél. Tél. portable

Diplômes (établissement et année)

Descriptif résumé de la démarche artistique (5 lignes maximum)
Projet résumé de résidence (5 lignes maximum)
Projet résumé de workshop (5 lignes maximum)
Partenaires éventuels, impliqués dans le projet